Déclaration de la FSU 77 au Cden du 29 novembre 2021

monsieur le vice président madame la directrice académique mesdames et messieurs les membres du CDEN

Le **manque de personnels** est de plus en plus criant dans les écoles, les collèges, les lycées de Seine et Marne. Les remplacements de personnels ne peuvent plus être assurés, y compris et surtout pour les congés de longue durée, essentiellement maternité. La FSU, avec d'autres organisations alertent sur ces carences depuis plusieurs années sans que les gouvernements successifs n'y remédient. Bien au contraire ils continuent de supprimer des postes quitte à réduire les heures d'enseignement données aux élèves.

Dans le premier degré, la DASEN en est réduite à faire appel aux retraités.

Dans le second degré, des élèves n'ont pas eu de cours dans une discipline depuis la rentrée, des dizaines de remplacements de longue durée ne sont plus assurés, particulièrement les congés maladie ou congés maternité. Ministre et Recteur ne cherchent même plus à recruter des contractuel.le.s pour le remplacement, les plafonds d'emploi sont atteints, les moyens budgétaires sont épuisés jusqu'à la fin de l'année civile. Ministre et Recteur n'assurent plus la continuité pédagogique, génèrent des inégalités entre élèves et provoquent de nouveaux décrochages. Plutôt que de donner des moyens supplémentaires pour compenser les retards et les décrochages scolaires causés par la pandémie, ils les accentuent en persévérant dans leur politique de suppression de postes. Après avoir rendu plusieurs centaines de millions d'euros au ministère des finances, le ministre Blanquer vient encore de rendre soixante quinze millions d'euros. C'est un véritable scandale!

La cinquième vague de COVID et les nouveaux variants du virus reviennent malheureusement dans l'actualité. Nous constatons les mêmes atermoiements. Alors que les contaminations augmentent, un assouplissement des mesures ministérielles est mis en place. Les classes ne fermeront plus au premier cas mais le ministre renvoit aux familles le recours aux tests si des cas sont signalés dans la classe. Depuis un an et demi, depuis le début de la pandémie, ministère, rectorat et inspection d'académie sont dans l'incapacité de mettre en place des tests de manière massive par manque de personnels. Le ministre Blanquer demande aux enseignants et aux personnels de terrain de se surpasser pour assurer la continuité pédagogique alors qu'il persiste dans sa volonté d'organiser une adaptation aux conditions sanitaires à mettre en place dans la durée face au COVID 19. Il est incapable de mettre en place les changements nécessaires dans l'administration qui est sous sa responsabilité. Dès qu'il s'agit de recruter de nouveaux personnels et d'investir dans les domaines de la santé et du social, là aussi c'est un refus net et tranché.

La FSU demande une organisation efficace de tests dans les établissements scolaires dés qu'un élève est testé positif . L'éducation nationale reste un des rares employeurs à ne pas financer les mesures barrières qu'il préconise pour ses personnels, masques, gel hydroalcoolique. Pour les élèves et pour les personnels la FSU demande des filtres d'air dans toutes les salles, des points d'eau et des sanitaires en nombre suffisant, la priorité et des délais raccourcis pour les personnels de l'éducation qui souhaitent la vaccination, une relance de la campagne de vaccination des élèves, campagne qui a été complètement ratée en septembre.

Dans notre département qui est souvent qualifié de désert médical pour mettre en évidence les insuffisances en personnels médicaux et en infrastructures médicales, il est urgent de mettre en œuvre ces mesures et aménagements, y compris pendant le temps de travail. 100 milliards d'euros sont investis pour relancer et rénover l'activité économique privé, une part peut être dégagée sur le service public d'éducation. Il est aussi possible de remettre les centaines de millions rendus par le ministre Blanquer. Si l'exposition au virus doit s'inscrire dans la durée, les mesures imposées par cette situation doivent être mise en œuvre. Le financement doit être assuré au-delà des questions

techniques de la décentralisation qui montre ses limites. **Pour la FSU c'est l'état qui doit investir** dans le service public d'éducation, surtout pour faire face à cette urgence sanitaire.

Pour en venir à l'ordre du jour de cette réunion, la **FSU rappelle le principe de mixité sociale pour établir les sectorisations**. Nous reposerons donc cette question pour Chelles et Meaux. **Il y a 10 ans le constat nécessitait la construction de 2 collèges de 600 places dans la zone de Chelles-Brou. Finalement le conseil départemental du 77 a réussi à différer de 12 ans l'investissement et de le limiter à 800 places**. Et pendant ce temps, combien de parcours scolaires suspendus... Maintenant que les salles sont construites **nous demandons que tous les niveaux y soient installés dès cette rentrée 2022** comme annoncé lors de la préparation de cette sectorisation de Chelles. Il est en effet urgent de pallier la surcharge des effectifs du collège Weckzerka qui perdure depuis de trop nombreuses années. Les conditions décentes d'apprentissage des élèves, c'est à dire l'intérêt général, doivent prévaloir sur les raideurs administratives qui imposeraient de n'ouvrir que le niveau sixième. D'autant plus que les deux collèges sont très proches l'un de l'autre.

Quant à la sectorisation de Meaux, nous écouterons ses motivations, notamment sur la mixité sociale qui est un vrai souci dans cette ville. **La question d'un nouveau collège dans cette agglomération se pose-t-elle ?** Nous regrettons que la FSU n'ait pas été invitée au groupe de travail. C'est pourquoi nous demanderons une suspension de séance avant la mise au vote.